

Comité français Pierre de Coubertin

L'aventure olympique

D'autres Jeux

Textes recueillis par Claude Piard



Héritage et mémoire des associations

L'Harmattan

ou encore de devenir entraîneurs associés comme c'est le cas de Micheline Van Hees, athlète belge, coach associée, que nous avons eu le plaisir de rencontrer. Elle entraîne des jeunes déficients intellectuels en natation. Sa sensibilité et sa compréhension des enfants font d'elle une personne clé de leur apprentissage et de leur participation. Elle intègre nombre d'instances en Belgique et fait désormais partie du conseil mondial des athlètes de Special Olympics.

Pour assurer la qualité des programmes, des formations sont élaborées à l'attention des enseignants, des entraîneurs, des bénévoles, mais aussi des professeurs d'universités afin de former les étudiants, lesquels jouent un rôle majeur tantôt comme partenaires lors des sports unifiés, bénévoles ou encore coaches. Ce programme de formation à destination des universitaires fut créé dans les années 2000 par Glenn Roswal et Mariusz Damentko. Ce programme sera dispensé en France dès 2008 à l'Université Paris Nanterre. S'en suivront de nombreux projets et coopérations entre Special Olympics, les associations et les universités.

Des innovations toujours en lice

Les dernières avancées sont liées à la situation actuelle liée à la pandémie du COVID 19 qui touche tout particulièrement les personnes déficientes intellectuelles et leurs familles. Special Olympics va toujours de l'avant avec les athlètes, mettant en lumière depuis toujours le message clé de la convention des droits des personnes handicapées des Nations Unies : *rien pour nous sans nous*. Ont ainsi été développés depuis l'année dernière des séances d'activités en ligne proposés tant par les dirigeants comme Tim Shriver que par des athlètes postant sur les réseaux sociaux des messages et des vidéos pour inciter aux activités physiques. L'innovation et le partage sont au

cœur d'une nouvelle manière d'imaginer la vie active pour tous aujourd'hui et de demain.

Claire Boursier

Les Jeux olympiques de la jeunesse

Invention récente du mouvement olympique, les *Jeux olympiques de la jeunesse* (J.O.J.) sont réservés aux athlètes (féminines et masculines) de 15 à 18 ans. Cet événement existe depuis 2010 pour la première édition estivale à Singapour et 2012 pour la première édition hivernale à Innsbruck. S'en suivent des jeux à Nankin en 2014, Lillehammer en 2016, Buenos Aires en 2018 et Lausanne en 2020.

C'est sur la base d'une idée autrichienne de la fin des années 1990, que le président du *Comité international olympique* (C.I.O.) Jacques Rogge va développer le projet au courant de la première décennie des années 2000, alors que le C.I.O. sort précisément d'une période de turbulences, liée à différentes affaires de corruption autour des Jeux de Salt Lake City (2002) et de Turin (2006), notamment en ce qui concerne les processus de désignation des villes hôtes. Si les audiences internationales des *grands* J.O. ne semblent pas faiblir – preuve d'un intérêt du public à travers le monde –, les jeux olympiques entrent alors dans une phase de profonde remise en question. Le projet de nouveaux « jeux olympiques » pour les jeunes est soumis une première fois au vote de la commission exécutive du C.I.O. au printemps 2007, et obtient un soutien unanime des dirigeants. La décision est alors prise de proposer le projet

au vote de l'ensemble des membres du C.I.O., à l'occasion de la session du mouvement olympique qui doit se tenir au Guatemala au mois de juillet de la même année. A l'occasion de cette 119^{ème} session du C.I.O., à nouveau le projet est voté à l'unanimité des membres rassemblés, lesquels décident à la même occasion d'attribuer l'organisation des 22^{ème} Jeux olympiques d'hiver à Sotchi en Russie. Comme un hasard de calendrier aux résonances singulières.

Ces jeux pour les jeunes athlètes ne sont pas en soi une nouveauté puisque des tentatives similaires ont existé à la fin du 20^{ème} siècle, comme le *Festival olympique de la jeunesse européenne* ou les *Jeux mondiaux de la jeunesse*. S'ils furent soutenus par le C.I.O., ces événements ne trouvent pas véritablement leur place dans les calendriers, ni un véritable public. En outre, c'est sans doute un manque de soutien institutionnel qui justifie et explique ces premiers échecs.

Parmi les nombreux buts affichés et répétés par les instances olympiques, se trouve aussi l'ambition de soutenir et encourager la pratique sportive auprès de la jeunesse du monde entier. Dans un contexte d'aggravation de l'épidémie d'obésité, le C.I.O. cherche aussi à travers son nouvel événement à parler directement aux populations les plus jeunes, en appuyant son message sur les valeurs traditionnelles de l'olympisme, comme le fair-play, le respect et l'amitié.

Dans les faits, les Jeux olympiques de la jeunesse sont pensés comme une forme d'antithèse au faste des *grands* J.O. Ainsi, les organisateurs doivent imaginer les épreuves sans construire d'installations sportives *ad hoc* et en cherchant le plus possible à promouvoir les infrastructures existantes, avec l'ambition de créer un héritage durable pour la ville (et la région) hôte. L'édition de Lausanne est emblématique de cette nouvelle politique du C.I.O.,

puisque le village olympique construit pour les J.O.J. 2020 est appelé à être utilisé pour loger les étudiants du campus universitaire. Surtout, les organisateurs doivent avant tout penser à mettre en place un programme culturel et éducatif spécifique afin d'informer et de former la nouvelle génération de sportives et de sportifs. Après l'événement, les athlètes doivent ainsi s'imaginer en ambassadeur de leur discipline pour leurs pays respectifs.

Techniquement, les J.O.J. doivent être des lieux et des moments d'innovation. Ainsi, les disciplines offertes au programme ne sont pas les mêmes que celles proposées dans le cadre des *grands* J.O. et peuvent même innover par rapport aux programmes des fédérations internationales de tutelle. De fait, les J.O.J. sont des formes de laboratoires pour le mouvement olympique, avec du basket joué à trois contre trois, du rugby à 7 (introduit à Nankin avant son retour au programme olympique en 2016) ou encore le golf qui revient aussi à Nankin avant Rio. Lors des J.O.J. de 2020, une forme originale de ski de fond sur une piste présentant quelques « obstacles » a par ailleurs été testé et a suscité beaucoup d'intérêt chez les participantes et les participants, mais aussi auprès des équipes techniques. Si la bicatégorisation sexuelle n'est pas fortement remise en question et que les disciplines qui se déroulent de manière mixte ne sont pas nombreuses, les innovations concernent notamment la répartition nationale, avec des compétitions de hockey sur glace où les rencontres se disputent à trois contre trois et avec des participants venus de différents pays dans les équipes.

Au départ, et notamment pour les éditions de 2010 et de 2012, les critiques sont assez vives, car les événements semblent coûter trop cher par rapport à leur impact réel. Organisées à Singapour et en Chine, ces deux éditions génèrent d'abord une forme de méfiance pour les

potentielles candidates, et Lillehammer est seule pour l'édition de 2016. Si Innsbruck semble être un modèle avec notamment la reprise des installations des J.O. de 1976 et même de 1964, l'édition argentine des J.O.J. semble initier un mouvement plus favorable, ce que confirme Lausanne en janvier 2020. Malgré quelques critiques sur la non-systématicité de l'utilisation des transports en commun, l'édition suisse est une réussite populaire et organisationnelle. Une réussite bienvenue dans un pays encore marqué par la votation populaire négative contre la candidature de Sion pour les « grands » jeux de 2026. De quoi donner des idées à certaines et certains...

Deux éléments de la conjoncture contemporaine doivent ici être mis en dialogue pour comprendre l'institutionnalisation des J.O.J. dans le calendrier olympique. En effet, depuis le début des années 2010, le C.I.O. s'est doté d'un *Agenda 2020*, censé promouvoir une image plus positive du mouvement, après notamment les Jeux de Sotchi en 2014, dont le budget global (fonctionnement et investissement) aurait dépassé les quarante milliards de dollars et dont l'impact sur l'environnement serait discutable, alors que la ville est avant tout une cité balnéaire de la côte orientale de la mer Noire. Suite à ces jeux, force est de constater que le nombre et la diversité des villes-candidates se réduit, et que souvent les populations de ces villes s'opposent à ces projets, dans le cadre de processus de votation démocratique. Ce phénomène entraîne une forme d'élimination des villes situées dans les états où la démocratie est mieux installée. Ce resserrement des potentielles villes (ou états) susceptibles d'organiser les Jeux olympiques est évidemment un sujet d'inquiétude pour les dirigeants du mouvement olympique, d'autant plus qu'en conséquence les candidatures viennent de plus

en plus de pays aux gouvernements plus ou moins autoritaires. Par ailleurs, en dehors même des candidatures initiées, les débats sur les impacts des *grands événements sportifs* sur l'environnement deviennent plus forts dans divers pays et les règles des JOJ, imposant la réutilisation des infrastructures existantes, sont alors un bon moyen de *donner une bonne solution aux problèmes environnementaux* et de faire œuvre exemplaire.

Pour savoir si les *petits* jeux pourront sauver les *grands*, il est encore trop tôt, mais la stratégie olympique semble bien en place et fonctionne si l'on en croit les échos médiatiques et populaires des éditions argentine et suisse en 2018 et 2020. Pour maximiser encore l'effet de ces J.O.J., le C.I.O. envisage d'ailleurs de décaler leur calendrier pour qu'ils se tiennent chaque année impaire, afin de leur donner encore plus de visibilité dans le calendrier sportif international.

Grégory Quin